

SOCIETE D'HISTOIRE DU CHATELET-EN-BRIE

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE Du 22 FEVRIER 2020

Les membres de la SOCIETE D'HISTOIRE du CHATELET-EN-BRIE se sont réunis le **Samedi 22 Février 2020** à 18 h. salle Robillard, Place de Robillard au Châtelet-en-Brie sur convocation individuelle faite par le bureau (**Annexe I**).

Il a été dressé une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés.

Monsieur Jean-Claude RADIGON préside l'assemblée en qualité de Président sortant.

Madame Dominique BOEUF et madame Marcelle BREUILLÉ remplissent le rôle de scrutateurs.

Monsieur le Président constate **que 25 membres sont présents et 14 représentés** sur les **51 inscrits** représentant la totalité des membres de l'association, **2 membres absents excusés**.

Le Président remercie les membres présents de leur participation à cette 25^e assemblée générale, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Le Président ouvre la réunion.

Il dépose sur le bureau :

- . Copie de la lettre adressée à chacun des membres,
- . La feuille de présence de l'assemblée,
- . Le rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités.
- . Le rapport financier **au 31 Décembre 2019**,
- . Le compte-rendu des rapporteurs aux comptes.

Le Président rappelle que les membres de l'association se réunissent en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du Jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités, bilan financier,**
- 2) Compte-rendu des rapporteurs aux comptes,**
- 3) Fixation du montant minimum de la cotisation pour l'année 2019,**
- 4) Projets et programme d'activités pour cette année,**
- 5) Election du nouveau bureau.**

1) RAPPORT MORAL du Président de l'Association et COMPTE-RENDU D'ACTIVITES.

Le Président prend la parole et rend hommage à l'une nos de membres décédée en 2019. Il donne ensuite la parole au secrétaire pour la lecture du rapport moral.

Monsieur Jacky BREUILLÉ donne lecture de ce rapport. (Annexe II).

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2) BILAN FINANCIER

Le Président donne la parole à monsieur **Jean-Jacques PIPAUD**, trésorier, pour lecture du rapport financier. **(Annexe III)**

Monsieur Jean-Jacques PIPAUD donne lecture de son rapport.

- Total des dépenses	3461,46 €
- Total des recettes	4007,44 €
- Report bancaire	7060,19 €
- Total général	11067,63 €
Soit un résultat positif de	545,98 €
- Solde comptable	7606,17 €
- Solde de banque	7622,88 €

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

3) COMPTE-RENDU DES RAPPORTEURS AUX COMPTES

Le Président donne la parole aux commissaires aux comptes, monsieur **Laurent REGNIER** ou madame **Isabelle BECEL**, pour lecture de leur rapport **(Annexe IV)**.

Contrôle effectué par les Commissaires aux Comptes le 1 février dernier, aucune anomalie constatée. Ce rapport fait apparaître, pour cet exercice, un résultat positif de : **545,98 €** et un solde de banque de : **7622,88 €**.

Le Président propose à l'assemblée l'adoption des comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2020

Le président rappelle qu'actuellement **la cotisation est de 10 €.**

Il propose de laisser le montant de la cotisation à 10€ tout en précisant que chaque adhérent verse une somme supérieure, la différence étant portée au compte « dons des adhérents »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) PROJETS ET PROGRAMME D'ACTIVITES POUR L'ANNÉE 2020

Le Président précise que l'année 2020 sera essentiellement axée sur l'édition et l'impression des ouvrages écrits. Le travail de mise en page est très lourd et il convient dorénavant de corriger les écrits avant de commencer l'insertion d'images et de finaliser l'édition.

En conclusion, le Président renouvelle son appel concernant les archives, documents, photos pouvant enrichir les archives de la SHCB77.

5) ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le Président fait part de la liste des candidats inscrits pour le renouvellement du bureau, dont la candidature a été déposée avant **le 8 février 2020**

**BREUILLÉ Jacky
BRISEDON Jean-Jacques
MARY André
PIPAUD Jean-Jacques
RADIGON Jean-Claude
PILLEUL-MARY Patricia
REFIN Jean-Michel
Madame Isabelle BECEL et Monsieur Laurent REGNIER**

Aucune demande de vote à bulletin secret n'est formulée.

L'assemblée, à l'unanimité, réélit les membres du bureau pour l'année 2020,

L'assemblée, à l'unanimité, élit les rapporteurs aux comptes :

Madame Isabelle BECEL et Monsieur Laurent REGNIER

Monsieur Jean-Claude RADIGON indique que l'élection du bureau aura lieu le **25 Février 2020 à 18 h00, Salle de la Maison des Marjolets**

Les Scrutateurs
Dominique Bœuf Marcelle Breuillé

Le Président
Jean-Claude RADIGON